



Réauville, Escrotes et Serre rouge (E1 759). La croix érigée en bordure de la route départementale n° 56.

IVR82_19992600582X

Auteur de l'illustration : Alain Franchella

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation